

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : AFR 25/022/2007 (Public)

Bulletin n° : 174

ÉFAI

11 septembre 2007

## Éthiopie. Appel en faveur d'un millénaire des droits humains

Alors que l'Éthiopie fête son entrée dans un nouveau millénaire le 12 septembre 2007, selon le calendrier julien officiellement en vigueur dans le pays, Amnesty International appelle le gouvernement éthiopien à s'engager solennellement à cette occasion en faveur de la protection des droits humains.

En l'an 2000, tandis que le reste du monde célébrait l'avènement du nouveau millénaire selon le calendrier international grégorien, les dirigeants de la planète adoptaient aux Nations unies la Déclaration du Millénaire en faveur d'une réduction de la pauvreté. Ils déclaraient également : « *Nous n'épargnerons aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'état de droit, ainsi que le respect de tous les droits de l'homme (...) reconnus sur le plan international (...).* »

Pour fêter le millénaire éthiopien, des concerts et de nombreuses manifestations sont prévus tout au long de l'année à venir pour célébrer le riche patrimoine culturel éthiopien. Un certain nombre d'événements sont organisés par le gouvernement, la société civile et la diaspora éthiopienne, présente dans de nombreux pays. Les initiatives au développement, comme la plantation d'arbres, les appels aux dons pour des écoles et des hôpitaux, vont dans le sens des objectifs de développement du millénaire définis par les Nations unies.

Le respect des droits humains devrait avoir une place dans les objectifs du millénaire de l'Éthiopie.

**Prisonniers d'opinion** : Deux défenseurs des droits humains arrêtés en novembre 2005 et en instance de jugement pour des délits politiques passibles de la peine capitale, doivent être jugés le 8 octobre – il s'agit de Daniel Bekele de Action Aid et Netsanet Demissie de l'Organisation pour la justice sociale en Éthiopie. Tous les autres accusés dans ce procès et dans d'autres procès liés à celui-ci, notamment des dirigeants de l'opposition et des journalistes considérés par Amnesty International comme des prisonniers d'opinion, ont été déclarés coupables et condamnés à la prison à perpétuité ou à d'autres peines d'emprisonnement, puis promptement graciés en juillet-août 2007, après avoir signé une demande en grâce négociée. Amnesty International avait salué leur remise en liberté, tout en réservant son analyse finale concernant l'équité des procès. Trois responsables de l'Association des enseignants éthiopiens, ayant subi des actes de torture et considérés par Amnesty International comme des prisonniers d'opinion, sont en détention depuis mai-juin 2007 sans avoir encore à ce jour été formellement inculpés. Amnesty International appelle à leur remise en liberté immédiate ainsi qu'à celle de tous les prisonniers d'opinion.

**Torture** : Amnesty International est profondément préoccupée par les actes de torture signalés sur des militants du parti de l'opposition arrêtés en décembre 2006, dont la plupart sont toujours en détention. Le gouvernement doit ordonner que des enquêtes indépendantes et impartiales soient menées sur ces allégations et sur toute allégation de torture. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour empêcher les actes de torture sur des prisonniers.

**Peine capitale** : le 6 août 2007, une exécution a eu lieu – la deuxième depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel en 1991. Dans un geste positif, le président a commué dix condamnations à mort à la faveur de l'amnistie du Nouvel an, en septembre 2006. Toutefois, concernant le procès politique mentionné plus haut, Amnesty International s'est inquiétée d'entendre l'accusation demander la peine de

mort pour tous les accusés – même si elle n'a pas été imposée par le tribunal. Des membres du gouvernement du Dergue au pouvoir avant 1991, reconnus coupables de génocide et crimes contre l'humanité en juin, n'ont pas été condamnés à mort mais à la prison à vie – bien que l'accusation ait interjeté appel auprès de la Cour suprême, réclamant l'imposition de la peine de mort. L'ancien président Mengistu Hailé-Mariam, aujourd'hui au Zimbabwe et jugé par contumace, figure parmi eux. Plusieurs condamnations à mort pour homicide et autres crimes violents à caractère politique sont en instance d'appel ou en attente de réponse à des appels à la clémence. Amnesty International s'oppose à la peine de mort qu'elle considère comme une violation des droits fondamentaux de la personne et appelle à son abolition en Ethiopie et partout dans le monde.

**La région Somali :** Amnesty International est très préoccupée par les informations qui lui parviennent faisant état de graves violations des droits humains et d'une crise humanitaire dans la région Somali, aussi appelée Ogaden, dans le sud-ouest du pays. Elles résulteraient des opérations militaires du gouvernement contre l'opposition armée du Front de libération nationale de l'Ogaden (FLNO), après l'attaque d'installations pétrolières chinoises à Abole le 24 avril 2007 par le FLNO. Amnesty International avait condamné l'attaque du FLNO qu s'était soldée par la mort d'environ 65 civils éthiopiens et sept civils chinois. Amnesty International appelle maintenant le gouvernement éthiopien à lever totalement le blocus de l'aide humanitaire, à autoriser l'envoi de vivres vers les zones affectées par le conflit et à mettre un terme aux exécutions extrajudiciaires.

#### **Appel du millénaire**

Amnesty International appelle le gouvernement éthiopien à saisir l'occasion du nouveau millénaire pour affirmer son engagement en faveur des droits humains et respecter ses obligations au regard du droit humanitaire et relatif aux droits humains internationaux. Amnesty International appelle le gouvernement à libérer tous les prisonniers d'opinion, à déclarer publiquement l'interdiction stricte de tout recours à la torture, à abolir la peine de mort et à lever le blocus à l'aide humanitaire dans la région Somali.

Amnesty International invite les Éthiopiens de tous les secteurs de la société à soutenir l'avènement d'une nouvelle ère pour les droits humains en Éthiopie à l'occasion du millénaire.